



Le secrétaire général du syndicat CGT de la Région Nouvelle-Aquitaine

Le 16 juin 2017
à 14h30
à TARRAGA
DRH

A

Monsieur Alain Rousset
Président de la Région Nouvelle-Aquitaine
14, rue François de Sourdis
33000 Bordeaux

Bordeaux, le 16 juin 2017

Objet : Utilisation du préavis de grève national

Monsieur le Président,

Par la voix du DGS et du DRH le 15/06/17 vous nous annoncez que vous n'allez pas verser les primes à la manière de servir et les primes de fin d'année comme les années précédentes aux agents des lycées et aux animateurs culturels de l'ex Région Poitou-Charentes. Vous proposez **au mieux** de verser la moitié des primes et en 2 versements. Pour les animateurs culturels, c'est 1/10^{ème} de la prime qui sera versée.

Nous ne pouvons accepter que la fusion des Régions rime avec la baisse de salaires des 2100 agents qui travaillent dans les lycées.

La loi NOTRe prévoit que les agents conservent les avantages acquis en matière de rémunération et de retraite. Il est donc de votre responsabilité d'assurer la continuité des salaires touchés jusqu'à maintenant.

Aussi, nous utilisons le préavis de grève de la fédération des services publics CGT adressé le 12 juin 2017 à M. Gérard DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics et qui permet à l'ensemble des agents de la Région de cesser le travail du 19 juin au 30 juin.

Pour la CGT :

PO